

Note de situation hydrologique n°2022-04 dans le département du Lot observée le 12 juin 2022

Cahors, le 13 juin 2022

Météo et situation hydrologique

La tendance à la baisse des débits des cours d'eau du département a été freinée par les pluies faibles du milieu de la semaine passée. Il est tombé entre 10 et 20 mm d'eau sur le département, jusqu'à 30 mm localement. La baisse des débits sur l'ensemble des cours d'eau du Lot a repris depuis ce WE.

Depuis le 1er juin, la partie du département au sud de la rivière Lot a reçu moins de 10 mm d'eau en pluies efficaces. La partie au Nord de la rivière Lot a bénéficié de 10 à 35 mm de pluies efficaces, voir jusqu'à 35 mm en Bouriane. Au niveau des températures, le mois de juin débute avec une température moyenne supérieure à la normale de +2°C à Gourdon.

L'indice d'humidité des sols superficiels agrégé sur le département du Lot, en hausse suite aux pluies de début juin, est reparti à la baisse (SWI : 0,51 le 12/06/2022 pour un SWI médian : 0,64). Il est donc bas à très bas. Il est plus élevé dans l'ouest du département, très bas dans le sud ainsi qu'en limite de l'Aveyron et sur le Causse de Gramat.

Cette semaine, le temps sec et estival, avec des températures très élevées (30 à 35°C en milieu de semaine), domine dans les prévisions météorologiques. Les températures nocturnes seront également élevées durant cette période et peu ou pas de précipitations sont annoncées jusqu'au prochain WE. L'évapotranspiration (ETP) devrait s'établir à + 6 mm d'eau par jour, sans apport de pluie.

La situation hydrologique devrait donc se dégrader durant la semaine.

Limitations des usages

Un arrêté préfectoral limite les prélèvements dans le département sur les bassins ou cours d'eau suivants :

	Bassin versant ou cours d'eau		Niveau de gravité de l'étiage
Bassin du QUERCY BLANC	1-1	Séoune	Alerte
	1-2	Petite Barguelonne	Vigilance
	1-3	Lendou	Vigilance
	1-4	Grande Barguelonne	Vigilance
	1-5	Lupte	Alerte
	1-6	Lemboulas	Vigilance
	1-7	Lère, Dourre, Glaich et Cande	Alerte
	Bassin versant ou cours d'eau		Niveau de gravité de l'étiage
Bassin de la DORDOGNE	3-2	Céou, Bléou et Ourajoux	Vigilance
	3-3	Marcillande, Melve, Relinquière, Lizabel et ruisseau de Laumel	Vigilance
	3-4	Tournefeuille	Alerte Renforcée
	3-9	Mamoul	Vigilance

Les mesures en vigueur peuvent être consultées sur le site Internet PROPLUVIA à l'adresse suivante : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>.

Cours d'eau Point de mesure	Débits seuils (l/s)				Débits moyens journaliers (l/s)				
	vigilance	alerte	alerte renforcée	crise	15/05	22/05	29/05	05/06	12/06
La Barguelonne à Valence (82)	140	120	50	20	1 270	770	555	626	375
La Petite Barguelonne à Lebreil	120	70	45	20	420	211	132	120	84
Le Lendou à Saint Laurent Lohmie	100	60	30	20	315	157	131	100	81
La Gde Barguelonne à C.Montratier	60	35	20	10	305	91	54	65	47
Le Lemboulas à Lafrançaise (82)	100	80	50	20	906	464	364	603	313
La Lupte à Castelnau Montratier	70	45	25	15	206	73	32 * (30/05/22)	52	33
La Lère à Réalville (82)	120	100	50	20	1 200	748	586	603	387
Le Lot à Cahors (en m ³ /s)	12	11	9,5	8	36,5	28	22	38,5	21,3
La Thèze à St Martin le Redon	120	100	70	30	224	205	193	209	189
Le Vert à Labastide du Vert	130	110	90	60	744	533	461	626	473
Le Célé à Orniac	1500	1200	950	800	18 700	5 440	4 890	8 100	4 310
Le Célé à Figeac	1000	800	750	630	6 690	5 200	4 970	6 130	4 770 (11/06/22)
Le Bervezou à Longuecoste	130	110	90	60	234	168	151	225	113
Le Céou à Salviac (Jardel)	160	128	90	60	926	442	182	774	184
Le Céou à Concorès (Tourriol)	150	70	45	25	279	153	88	82	68
La Bave à Frayssinhes	450	360	270	180	2 430	1 910	1 660	2 120	2 011 (08/06/22)
La Borrèze à Lachapelle-Auzac	250	200	150	100	860	716	636	772	704
La Cère à Bretenoux (en m ³ /s)	3	2,4	1,8	1,2	11	5	5	6	10
La Dordogne à Carennac (en m ³ /s)	16	16	14	12,8	55	50	43	36	39
La Sourdoire à La Chapelle aux Saints	25	15	10	5	173	120	98	275	109

ND : donnée non disponible
* : valeur instantannée

Cours d'eau Point d'observation	Débits instantanés (l/s)				
	18/05	23/05	30/05	07/06	13/06
La Séoune à Bagat en Quercy (ONDE)	écoulement acceptable	écoulement acceptable	8	10/12	8
Le Lemboulas à Castelnau-Montratier (l/s)	266	231	88	120	77
Le Vert au plan d'eau de Catus	/	199	140	199	168
Le Saint Matré à Grézels	/	80	70	100/130	40/50
Le Vers à Vers	/	200	200/300	150/200	130/140
Ruisseau d'Aynac à Aynac	/	150	130	100/130	80/90
La Germaine à Groléjac	/	288 (20/05)	261 (27/05)	183 (03/06)	331 (10/06)
La Melve à St Cirq Madelon	/	92 (20/05)	/	77 (02/06)	/
Le Tournefeuille à Lamothe-Fénelon	/	46 (20/05)	19	24 (03/06)	22 (10/06)
Le Tolerme à Sénailac-Latronquière	/	299	/	193	173
Le Mamoul à Prudhommat	/	156 (20/05)	111	92 (03/06)	177 (10/06)
La Tourmente à St Denis les Martels	/	377 (20/05)	218	290 (03/06)	291 (10/06)
La Sourdoire à Vayrac	/	204 (20/05)	160	199 (03/06)	290 (10/06)